



Konferenz Kantonaler Energiedirektoren  
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie  
Conferenza dei direttori cantonali dell'energia  
Conferenza dals directurs chantunals d'energia

Communiqué de presse du 21 mai 2017

## **Un premier pas significatif dans la bonne direction**

La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) accueille avec satisfaction l'adoption sans équivoque par le peuple suisse de la nouvelle loi sur l'énergie. Le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération constitue un premier pas significatif dans la bonne direction. Ce paquet crée les bases nécessaires à la mise en œuvre efficace de mesures importantes en matière de politique énergétique et climatique et encourage, par la même occasion, le développement de l'organisation du marché de l'électricité dans les meilleurs délais. Pour assurer sur le long terme un approvisionnement en électricité sécurisé, à moindres coûts et sans danger pour le climat, l'EnDK poursuivra son action de soutien vis-à-vis de l'hydraulique locale dans le but de reconnaître son importance particulière.

En acceptant nettement la nouvelle loi sur l'énergie, le peuple suisse a établi une base de référence en ce qui concerne le façonnement de l'avenir énergétique et a instauré la sécurité juridique requise. Les étapes de développement nécessaires peuvent ainsi être abordées sous l'angle de la poursuite des objectifs climatiques ambitieux et les incitations inopportunes existantes pourront être rectifiées.

### **Il est urgent de réorganiser le marché de l'électricité**

L'entrée en vigueur du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 en janvier 2018 constitue un premier pas significatif dans la bonne direction. Afin de garantir sur le long terme un approvisionnement en électricité sécurisé, à moindres coûts et sans danger pour le climat en Suisse, d'autres étapes doivent suivre dans ce domaine. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'organisation du marché de l'électricité, qui doit être développée par le législateur. L'EnDK contribuera à la création de conditions-cadres proches du marché sur le long terme et s'assurera par ailleurs que l'hydraulique sera soutenue par une action législative rapide au cours d'une période de transition. Le comité de l'EnDK soutient par conséquent la décision prise en avril dernier par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil national de garantir à l'avenir un approvisionnement de base en électricité obligatoirement par le biais de l'hydraulique et d'approfondir encore la réflexion quant à la fixation des prix de l'électricité.

Informations disponibles auprès de:

Dr Mario Cavigelli, Conseiller d'Etat et président de l'EnDK, tél.: 081 257 36 01,  
courriel: [mario.cavigelli@bvfd.gr.ch](mailto:mario.cavigelli@bvfd.gr.ch)

Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat et vice-présidente de l'EnDK, tél.: 021 316 45 14  
courriel: [jacqueline.dequattro@vd.ch](mailto:jacqueline.dequattro@vd.ch)

**EnDK: le centre de compétences en énergie des cantons**

Instituée en 1979, l'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Elle favorise et coordonne la collaboration des cantons en ce qui concerne les questions énergétiques, et représente les intérêts communs des cantons. Traitant des questions techniques, la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) est rattachée à l'EnDK. L'EnDK souhaite diminuer les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants grâce aux rejets de chaleur et aux énergies renouvelables, et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. La Conférence est présidée par le conseiller d'Etat Mario Cavigelli, département des travaux publics, des transports et des forêts du canton des Grisons.